



Casablanca/plan de développement 2015-2020

Les premiers fonds arrivent

• **La région débloquera 930 millions de DH**

• **Le plus gros ira à la 2e ligne de tramway et aux infrastructures routières**

• **Le reste sera alloué à 72 quartiers sous-équipés, écoles et terrains de sport**

LES premiers fonds du plan de développement 2015-2020 commencent à arriver. La région du Grand-Casablanca vient d'arrêter le montant de sa contribution aux projets prioritaires. Une enveloppe de 930 millions de DH sera en effet allouée aux premières actions prévues cette année. Ces fonds sont destinés à deux secteurs prioritaires: mobilité et infrastructures. En effet, sur les 33,6 milliards de DH consacrés au plan de développement 2015-2020, ce volet accapare, à lui seul, 27 milliards de DH. Les

Recettes dopées par le découpage régional

VU l'importance et l'envergure des projets prévus dans le cadre du plan de développement, la Région a décidé d'avoir recours pour la 1re fois aux prêts du Fonds d'équipement communal (FEC). Le Grand Casablanca mise en effet sur l'augmentation de ses revenus, dès l'entrée en vigueur du nouveau découpage régional, pour restituer les fonds empruntés. «Les revenus du Grand Casablanca vont augmenter d'au moins 50%», souligne une source de la région. La nouvelle région du Grand Casablanca comptera 3 principaux ports: le port de Casablanca (près de 35% du trafic portuaire national), le port de Mohammedia et celui de Jorf Lasfar. Sachant que les taxes portuaires constituent le plus gros des recettes de la région (34%), suivi par les ressources transférées par l'Etat (36%) et la taxe sur les services communaux (23%). La taxe portuaire est passée, rappelons-le, de 2% à 5% du chiffre d'affaires hors taxe sur la valeur ajoutée dès cette année. Une augmentation décidée par les élus l'année dernière pour augmenter les recettes de la région. Ces dernières sont consacrées essentiellement aux infrastructures routières, complexes sportifs et culturels. □

930 millions de DH (qui représentent la contribution de la région) devront être dédiés entre autres à l'extension de la ligne du tramway, le développement du parc d'autobus, l'aménagement des routes urbaines, provinciales et des autoroutes, et la réalisation d'ouvrages d'art et de tunnels...

La région finance ces projets via un

prêt du Fonds d'équipement communal (FEC). Le financement par ligne de crédit permet aux collectivités territoriales de disposer de la visibilité nécessaire en vue de sécuriser le financement de leurs projets de développement.

Une partie de ce premier montant dégagé (336 millions de DH) sera consacrée au financement de la 2e ligne de tramway.

Cette ligne, qui s'étend sur 15 km, est constituée d'une extension de la fourche actuelle vers Anoual, Hay Mohammadi, Aïn Sebaâ et Sidi Bernoussi, en passant par une petite portion du boulevard 2 Mars. Une extension de la ligne actuelle du terminus «Les facultés» vers le quartier Lissasfa (2 km) est également prévue



Casablanca/plan de développement 2015-2020

«Priorité à la mobilité et aux infrastructures»

En tête de la région depuis 2003, Mohamed Chafik Benkirane revient sur ses deux mandats en tant que président du Conseil de la région les grandes lignes et les priorités du Grand Casablanca dans le cadre du plan de développement 2015-2020 et les nouvelles prérogatives du Conseil de la région avec le nouveau découpage régional.

- L'Economiste: Quels sont aujourd'hui les chantiers prioritaires de la région?

- Mohamed Chafik Benkirane: Nos priorités sont orientées autour de l'amélioration des conditions de vie des habitants et le renforcement des centres et des structures de proximité. Le renforcement de la mobilité au niveau de la région est aussi d'une importance capitale, notamment avec l'extension de la ligne du tramway, l'aménagement des routes et la réalisation d'ouvrages d'art



«Nous ambitionnons de faire de l'espace régional un territoire à haute compétitivité internationale. Le Conseil de la région vise aussi la réduction des inégalités infrarégionales et la mise à niveau des structures d'accueil des établissements publics», souligne Mohamed Chafik Benkirane, président du Conseil de la Région du Grand Casablanca (Ph. Khalifa)

et de tunnels. L'attractivité économique est un autre volet essentiel. Elle s'effectuera à travers la restructuration des zones industrielles, l'aménagement de nouvelles ZI et l'amélioration du climat d'affaires. Il s'agit également de faire de la région une destination nationale et internationale de commerce et de loisirs.

Parmi nos priorités figure aussi l'accomplissement de l'équilibre en matière de développement entre les composantes territoriales de la région par le biais du renforcement des investissements aux zones périurbaines et le désenclavement du monde rural. Les autres chantiers concernent la résorption de l'habitat insalubre, le réhabilitation de certains quartiers résidentiels, le renforcement du réseau routier, la création d'infrastructures socioculturelles et l'amélioration de l'environnement, ainsi que le renforcement des capacités de la société civile.

- Vous avez été élu deux fois à la tête du Conseil de la région du Grand Casablanca. Quelle évaluation faites-vous aujourd'hui de votre mandat?

- Deux grandes étapes marquent mon mandat. Au début de la première législature (2003-2009), il y avait plusieurs projets qui étaient déjà lancés dans le Grand Casablanca. Mais il fallait élaborer un plan de mise à niveau d'un certain nombre de secteurs. Pour arriver à un équilibre entre Casablanca et sa périphérie, nous avons attaqué en premier tout ce qui est aménagement des pénitentes de la métropole.

L'objectif était d'assurer la jonc-

tion entre la ville et les pôles urbains situés dans les zones périphériques. Il s'agit, entre autres, de Mohammédia, Aïn Harrouda, Tit Mellil, Bouskoura et Médiouna. Plusieurs projets consistaient donc à créer de nouvelles voies et à renforcer l'existant. La période entre 2005 et 2009 était dédiée à l'exécution de tous ces projets qui sont aujourd'hui réalisés à 70%. Durant cette période, la région a déboursé plus de 1,9 milliard de DH pour 353 projets consacré à de multiples secteurs.

La région du Grand Casablanca vit aujourd'hui au rythme de grands chantiers suscitant un grand intérêt à l'instar de Casablanca Marina, Casa City Center, le grand théâtre de Casablanca, le tramway, les nouveaux pôles urbains et la place financière Anfa (CFC) qui sont en train de transformer en profondeur le visage de la ville. De plus, le centre-ville est, à son tour, susceptible de devenir un quartier étudiant de pointe.

- Quel sera le nouveau rôle et les futures prorogatives du Conseil de la région avec le nouveau découpage?

- Le Conseil régional pourra débattre et discuter du budget qui est alloué à la région, et décider de l'aménagement du territoire. Il pourra aussi créer des sociétés de développement. Le budget sera considérablement augmenté. Les régions puiseront leur financement de sources variées, dont les impôts et les contraventions. L'Etat, lui, y participera à hauteur de 20% au moins des revenus des impôts et des taxes consacrés aux régions.

Les pouvoirs des présidents des conseils régionaux seront étendus au niveau du pouvoir d'exécution des délibérations desdits conseils et la gestion totale des budgets. Le président du conseil régional aura les pleins pouvoirs sur le budget de la région et sera ordonnateur public des recettes et des dépenses. Il pourra donc décider de la gestion du budget alloué à la région. Il nommera aussi un directeur général, qui se chargera d'être ordonnateur adjoint. Les régions seront soutenues par un fonds destiné à la mise à niveau sociale des régions. Parmi ses missions: pallier l'incapacité de l'Etat dans les domaines du développement humain, des infrastructures et des équipements, de la santé et de l'éducation. □

Propos recueillis par
Aziza EL AFFAS

Pour réagir à cet article:
courrier@economiste.com